

# CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 31 MAI 2022**

**à 19 heures**

**Salle du Conseil - Rez de chaussée du Guichet Unique  
35 avenue Jean Jaurès**

## ORDRE DU JOUR

Les débats sont retransmis sur la page Facebook de la Ville de Crosne :

<https://www.facebook.com/villedecrosne.1>

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2022

Décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Point N° 1	Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat relative à l'apiculture au jardin médiéval de Crosne
Point N° 2	Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour signer la convention entre la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS), la Commune de Crosne et la Commune de Dreveil pour la mise en place d'un accord cadre d'acquisition de véhicules propres
Point N° 3	Restitution de la compétence propreté urbaine (balayage) aux 9 communes de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Point N° 4	Modification des statuts (réduction des compétences) suite à la restitution de la compétence propreté urbaine (balayage) aux 9 communes de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Point N° 5	Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour signer la convention d'adhésion au groupement de commande proposé par la SMOYS concernant l'achat de fournitures d'énergie (gaz et électricité) et des prestations associées
Point N° 6	Adhésion directe à la section propreté urbaine du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) suite à la restitution aux Communes de cette compétence par la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS)
Point N° 7	Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité des bâtiments publics avec le Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine - Epave de l'Yerres (SyAGE)
Point N° 8	Mise à disposition d'une tablette numérique aux membres du Conseil Municipal
Point N° 9	Approbation du compte administratif 2021
Point N° 10	Approbation du compte de gestion 2021
Point N° 11	Décision modificative n°1 du budget communal - exercice 2022
Point N° 12	Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat avec la Caisse d'allocations Familiales de l'Essonne relative au dispositif « Séjours enfants et adolescents. Aide aux vacances Enfants (AVE) »
Point N° 13	Suppression de la tarification au sein du règlement intérieur de l'Espace Ados Janusz KORCZACK
Point N° 14	Modification du règlement intérieur des séjours vacances
Point N° 15	Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial (CST) commun à la Ville et au CCAS avec décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
Point N° 16	Modification du tableau des emplois
Point N° 17	Recrutement d'un vacataire (H/F) pour la formation obligatoire des agents de la police municipale